

## Le 5 Mai 2020

## Communiqué CNEP

## La filière beauté bien-être s'organise pour la reprise d'activité

Face à la crise sanitaire et économique sans précédent que traverse la France, la filière de la beauté et du bien-être prépare la réouverture des instituts, spa, centre de soins écoles et centres de formation.

Particulièrement vulnérables du fait de leurs structures économiques, de la diversité et de la spécificité des prestations effectuées, les entreprises se dotent d'un plan de réouverture pour garantir des soins en toute sécurité tant pour les clients que pour les salariés.

A l'initiative de la CNEP et de ses syndicats affiliés, UPB, UME, UMM, FFEEP, une commission d'experts des métiers de la beauté et de son environnement proche a été réunie en opération « commando » afin d'anticiper le déploiement du déconfinement qui interviendra dans quelques semaines ,et de lancer une action relative à l''hygiène et sécurité des instituts de beauté et de bien-être, de leurs salariés et de leurs clients.

**Cette TASK FORCE, sous l'égide de l'AFNOR** est composée de 20 personnes, chefs d'entreprises représentant l'ensemble des composantes du secteur, qui se réunissent par vidéo conférence sous l'autorité du Chef projet Afnor dans le cadre d'un **hackathon**.

Groupe l'Oréal -Groupe Guinot Mary Corh - Groupe Beauty Success -Esthetic Center-Groupe Gilbert (Algotherm Cinq Mondes) - Groupe DEEP Nature - Groupe Thalgo et Parashop – Perron Rigot –Groupe Payot - Groupe Multaler -Groupe Olivier Claire - Groupe Corpoderm - Groupe Biologique Recherche - Groupe l'Onglerie - l'Union Nationale des Spa Managers – Groupe PBI- Le Club des Professionnels, ainsi que la présence du Directeur Général de la COSMETIC VALLEY, Christophe Masson, Docteur en chimie organique et bio-organique et de la Conseillère scientifique et Réglementaire de la FEBEA, Docteur en toxicologie, Françoise AUDEBERT

\_

La TASK FORCE intègre également plusieurs représentants de la profession médicale dans le domaine Esthétique, Infectiologie, des spécialistes du traitement des surfaces (laboratoires SALVECO), des spécialistes du traitement de l'air (AIR & SANTE).

L'objectif: définir et fournir à la profession une Norme AFNOR SPEC pour les centres de beauté et bien-être sous forme d'un Guide de Bonnes Pratiques. Il définit sur la base d'un parcours client, les conditions d'exercice professionnel avant, pendant, et après la visite du client, des protocoles d'hygiène sécurité sanitaire par type de soin, des affichages pour le client et le salarié, permettant à nos chefs d'entreprise de reprendre une activité en cohérence avec les dispositions gouvernementales prises dans le cadre la gestion de la crise sanitaire et de la réglementation en vigueur.

Les travaux de cette **TASK FORCE** prennent appui sur les chapitres concernés de la **Norme Afnor XP X 0831-1 « Soins de Beauté et de Bien-être- Exigences générales de qualité de services »** publiée en 2014.

La Norme AFNOR SPEC sera mise à la disposition de toutes les entreprises de soins de beauté et de Bien-être quel que soit leur statut juridique ou leur appartenance à un syndicat professionnel, à partir du 11 mai 2020.

Elle sera déployée avec une formation à destination de l'ensemble des salariés du secteur qui pourra se réaliser en e-learning.

**L'AFNOR** fournira la totalité des affiches qui baliseront le parcours client et qui encadreront les bonnes pratiques professionnelles que les salariés devront adopter.

Chaque entreprise participante pourra utiliser dans sa communication le **logo AFNOR SPEC** adossé au sien.

Ce travail viendra compléter les **FICHES SANITAIRES COVID 19 ESTHETIQUE** mises en place paritairement par les syndicats patronaux et salariés, en cours de validation par le Ministère du Travail.

L'ouverture des instituts, SPA, et autres entreprises de beauté et de Bien-être se fera progressivement selon les consignes clairement édictées et validées par les autorités, avec le maximum de garanties pour les collaborateurs et pour les consommateurs.

De son côté, **la FFEEP**, **Fédération Française des Ecoles d'Esthétique et de Parfumerie** a établi son guide de procédures pour la réouverture des écoles, CFA et organismes de formation préparant aux diplômes d'esthétique et coiffure.

## **Contacts**

Régine Ferrère Présidente de la CNEP/ 06 07 94 50 22

Dominique Munier Président de l'UPB/06 84 09 16 46

Frédéric Lefret Président de la FFEEP/06 98 66 71 43